

# André CAZADE

Par : François Frimaudeau



Association Eysses

- Informations
  - Nom : CAZADE
  - Prénom(s) : André
- Etat civil
  - Date de naissance : 07/06/1919
  - Ville de naissance : Rueil-Malmaison
  - Département de naissance : Seine-et-Oise
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - archiviste
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - FTP
    - FTP groupe Pouzoulet (Marmande/Lot-et-Garonne)
  - Date d'engagement : 1/3/1943
  - Département(s) de résistance : Lot-et-Garonne
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 7/4/1943
  - Lieu d'arrestation : Marmande
  - Département d'arrestation : Lot-et-Garonne
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Agen
  - Date de condamnation : 25/06/1943

- Motif(s) de condamnation :
  - Activité communiste
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 4 ans
- Parcours carcéral :
  - Agen
  - Eysses
  - Compiègne
- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 26/06/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 1932
  - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
  - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
  - Durée de détention : 0 an(s), 11 mois, 4 jour(s)
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Hersbruck (Kdo Flossenbürg)
  - Matricule : 73231
  - Situation en 1945 : Décédé
  - Date : 05/02/1945
  - Lieu : Hersbruck
- Reconnaissance
  - Statut : Déporté résistant
  - Médaille de la Résistance
  - A titre posthume
  - Date du décret MRF : 26/06/1956

## Biographie

Né à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine, alors département de Seine-et-Oise) en 1919, André Cazade exerce d'abord la profession d'électricien puis, à partir du 1er octobre 1942, celle d'archiviste au commissariat de police de Marmande (Lot-et-Garonne).

Démobilisé le 25 février 1941, il rejoint, le 1er mars 1943, le groupe FTPF dirigé par Jean Pouzoulet. À la suite de l'échec de l'attaque de la mairie d'Agen menée par ce groupe

dans la nuit du 2 au 3 avril 1943, il est arrêté par la brigade de police de Toulouse chargée de l'enquête. Il lui est reproché d'avoir « fourni un plan du commissariat de police indiquant notamment le local où les armes sont entreposées ». Il lui est également imputé de « dénoncer l'activité et les intentions des fonctionnaires de la police de Marmande ».

Le 25 juin 1943, la section spéciale de la cour d'appel d'Agen le condamne à quatre ans d'emprisonnement. Il est incarcéré à la centrale d'Eysses (n° d'écrou 1932).

Livré aux autorités allemandes le 30 mai 1944 avec la quasi-totalité des détenus, il est déporté le 18 juin 1944 au camp de Dachau (matricule 73 231). Le 22 juillet 1944, il est transféré au camp de Flossenbürg (matricule 13 039), puis affecté trois jours plus tard au *kommando* d'Hersbrück. Épuisé et malade, il est renvoyé à Flossenbürg le 24 décembre 1944 où il décède le 5 février 1945.

Les mentions « Mort pour la France » et « Mort en déportation » (*Journal officiel* du 15 novembre 1987) ont été portées sur son acte de décès. Il est décoré à titre posthume de la médaille de la Résistance française par décret du 26 juin 1956.

## Bibliographie

« L'échec de l'attaque de la mairie d'Agen (avril 1943) » p.70-74 dans François Frimaudeau, *Les combattants de la liberté. La Résistance en Lot-et-Garonne (1940-1944)*, Éditions d'Albret, 2025.